

Groupe Interministériel
sur l'Effet de Serre

Le Président

PARIS, le 29 JAN. 1990

//OTE sur quelques sujets
qui pourraient être examinés dans le programme Eclat

-oOo-

1/ Recherches relatives aux phénomènes concernant l'effet de serre et ses conséquences sur le climat

Je n'ai aucune compétence pour émettre des suggestions dans ce domaine, mais il me paraît important de mettre l'accent sur les travaux qui permettraient d'éclairer les choix à faire, bien avant que l'on ait une vision beaucoup plus précise qu'aujourd'hui du phénomène dans son ensemble (c'est-à-dire sans attendre une douzaine d'années) :

- . les conséquences minimales certaines des émissions actuelles justifient-elles, à elles seules, certaines mesures de prévention ?
Lesquelles ?
- . Y-a-t-il un risque difficilement acceptable à ne pas agir dès à présent énergiquement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?
(Compte-tenu des conséquences possibles mais non établies au-delà des certitudes évoquées ci-dessus ?).

Parmi les facteurs qui peuvent nous inciter fortement à agir sans délai, figure le rôle de l'océan. Indépendamment des investigations longues, nécessaires pour élucider les mécanismes détaillés de ce rôle, certains travaux seraient-ils de nature à confirmer rapidement que l'océan joue un rôle transitoire qui nous masque les conséquences à long terme de nos comportements passés et présents ? Absorbe-t-il une part importante du carbone fossile que nous brûlons, sans le fixer irréversiblement, pour le restituer à l'atmosphère lorsqu'il se serait réchauffé ?

./.

Adresse postale : DGEMP 99, rue de Grenelle 75700 PARIS
Téléphone : 45.56.31.42

- 2/ Pour orienter de façon optimale les efforts de réduction des gaz à effet de serre il est important de bien connaître l'efficacité relative d'une molécule supplémentaire de chacun des divers gaz à effet de serre (efficacité instantanée, durée de vie, interactions).

Dans le cas particulier des émissions liées aux moteurs à explosion, il est particulièrement utile de bien évaluer l'impact relatif des divers gaz émis : gaz à effet de serre, précurseurs de gaz à effet de serre, destructeurs des épurateurs de gaz de serre (par exemple, suppression d'[OH] lui-même éliminateur du méthane). Dans un premier temps on ne s'est intéressé qu'au CO, aux NO_x, aux hydrocarbures imbrûlés ; on a décidé le pot catalytique et l'on regrette aujourd'hui qu'il provoque un accroissement des émissions de CO₂. En définitive, quel est l'impact du pot catalytique sur l'effet de serre ? La réduction des émissions de CO et de production d'ozone n'a-t-elle pas des conséquences bénéfiques sur l'effet de serre qui compensent l'augmentation des émissions de CO₂ et la production éventuelle de N₂O₂.

- 3/ L'une des conséquences les plus irréversibles d'un réchauffement trop rapide n'est-elle pas l'éventuelle destruction des forêts tempérées et boréales ?

D'une part ce risque fait partie de ceux qui peuvent plaider fortement pour une action rapide, sur les émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, n'y-a-t-il pas lieu de modifier dès à présent le choix des essences utilisées dans les boisements ?

- 4/ Toujours dans le souci de rassembler les éléments qui peuvent inciter à une action qui anticipe sur l'apparition des certitudes quant à l'ampleur de la menace, n'est-il pas opportun de comparer des scénarios d'action rapide mais non drastique d'une part, d'action repoussée de 15 ans mais plus brutale, d'autre part ?

5/ Les U.S.A. prônent une approche économique de la réduction des émissions de CO₂ par le biais de l'attribution de "droits d'émission" qui seraient négociables sur le marché. Cette approche présente certains inconvénients qui nous dissuadent de la soutenir a priori, mais il serait utile d'en étudier assez à fond les mécanismes, avantages et inconvénients, ne fut-ce que pour réfuter, le cas échéant, les propositions américaines.

6/ Les premiers travaux du groupe interministériel conduisent à envisager une voie qui consisterait à internaliser les coûts externes de l'effet de serre par le biais d'une fiscalité élevée au plan international. Il conviendrait d'étudier, dans l'hypothèse d'un prélèvement fiscal non accru, quelles autres fiscalités mériteraient d'être réduites en contrepartie, et quel impact aurait ce redéploiement fiscal sur notre économie.

Yves MARTIN